

### STAGES SUR VOS DROITS ET DOSSIER DE PREMIÈRE AFFECTATION

Le SNES-FSU organisera plusieurs stages à votre intention afin de vous permettre de mieux connaître vos droits et de vous informer sur l'organisation du mouvement interacadémique. Vous pouvez aussi réaliser vos vœux de première affectation en toute connaissance avec des conseils avisés de commissaires paritaires qui siègent dans les commissions d'affectation. Inscrivez-vous en utilisant le formulaire en page 4 ou par mail à [s3bor@snes.edu](mailto:s3bor@snes.edu) en indiquant votre nom, prénom, mail, adresse, établissement, la date et le lieu du stage.

#### ► ESPE à Mérignac - Bât. E

→ Mercredi 16 novembre 2016  
stage de 9h30 à 16h30 (priorité Temps plein)

→ Jeudi 17 novembre 2016  
stage de 9h30 à 16h30 (priorité mi-temps)

#### ► Pau - Antenne ESPE

→ Mercredi 09 novembre 2016  
Réunion après les cours

#### ► Mont de Marsan - Antenne ESPE

→ Mercredi 09 novembre 2016  
Réunion pendant la pause méridienne

#### ► Bordeaux (spécial CPE) au siège du SNES

→ Jeudi 17 novembre 2016 - Stage de 9h30 à 13h

#### ► Agen - Antenne ESPE

→ Mercredi 09 novembre 2016  
Réunion pendant la pause méridienne

### BARRES D'ENTRÉE DANS L'ACADÉMIE DE BORDEAUX EN 2014, 2015 ET 2016

Disciplines	Barres 2016	Entrants 2016 (mouvement inter 2016)	Barres 2015	Entrants 2015 (mouvement inter 2015)	Barres 2014
Allemand	425.3	12	218	18	148.0
Anglais	528.2	60	247	86	410.0
Arts plastiques	221.3	23	321,3	18	137.0
Arts appliqués					244.0
Basque	21.1	1	21	3	21.1
Biotechnologie					171.3
Chinois	121	1	71	1	
Documentation	638.2	11	346	21	710.2
Eco gestion A (com)	268	7	656,2	5	806.2
Eco gestion B (compt fin)	806.2	3	268	3	679.0
Eco gestion C (market)	137	14	360	8	1718.3
Eco info. et gestion	644	1			
Education	845.2	15	599	43	870.2
Education musicale	196	8	190	16	466.2
Espagnol	621.2	40	895,2	47	1112.2
Génie biologique, bioch	1380.2	2	905,2	2	977.2
Histoire Géographie	190	36	98	91	173.0
Hôtellerie opt. tech. cul.	441	1			
Italien	128.1	5	202,2	4	200.0
Langue des signes	720.2	1			
Lettres classiques	228	12	367,2	8	209.0
Lettres modernes	98	94	160	111	208.2
Mathématiques	150	89	158,1	105	171.2
Maître d'hôtel restaurant	696	1			
Occitan	21	3	571,2	1	1149.2
Orientation	229	7	237	7	467.2
Philosophie	21	20	79	8	71.1
Physique appliquée	626.2	1			
S.E.S.	138	7	150,1	19	106.0
S.T.M.	185	4	78	4	271.3
S.V.T.	611.3	17	361,3	45	568.2
Sciences Physiques	385	22	337	28	416.2
SII A.C.	683.2	1	825,2	2	484.0
SII Energie	1611.2	1	414	3	658.0
SII Ing. des constructions	1069.2	1			
SII Ing. Elect.	622.3	1			1269
SII Ingénierie mécanique	739.3	6	571,2	5	695.2
SII S.I.N.	88	4	213	8	1105.2
Technique de service com.	690.2	3			
Technologie	1977.2	2	1112,2	8	1012.2

**Comment lire ce tableau?** Exemple en Histoire-géographie : pour entrer dans l'académie de Bordeaux il fallait l'an passé 190 points alors qu'il fallait 98 points en 2015. Ces points sont liés à un barème qui est fixé par une note de service.

# MUTATIONS

## CE QUE LE SNES FAIT POUR VOUS

### AVANT

- **Présence tous les jeudis et vendredis de formation à l'ESPE**
- **Organisation d'un stage réservé aux stagiaires à Mérignac, Pau, Bayonne et Bordeaux.**  
ATTENTION : cette demande de stage ne peut être refusée par votre chef d'établissement et n'entrave en rien votre titularisation. Pensez à demander l'autorisation par écrit un mois à l'avance.
- **Des permanences téléphoniques quotidiennes pour répondre à vos questions.**
- **Des publications régulières vous tenant informer des dernières actualités**

### PENDANT

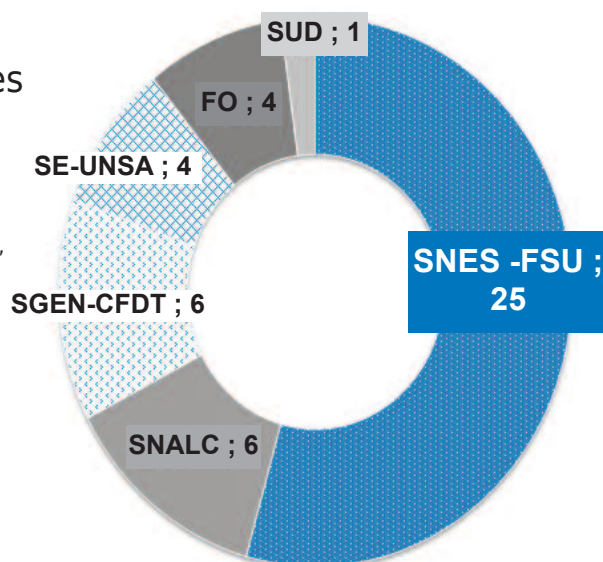
- **Possibilité d'entretien individuel avec des collègues siégeant dans les CAPA**
- **Vérification de la validité de votre dossier grâce à la fiche de suivi individuel.**  
ATTENTION : l'administration n'est pas tenue de vous informer des pièces manquantes ! Toute absence de justificatif entraîne la perte des points de barème correspondant. Concrètement vous n'avez plus d'enfant ou de mari dès lors que vous n'avez pas joint un extrait de naissance ou la photocopie du livret de famille.
- **Intervention directe lors des CAPA où le SNES est largement majoritaire que vous soyez agrégés ou certifiés.**
- **Envoi par courrier, mail ou texto du résultat de votre affectation dans les meilleurs délais**

### APRÈS

- **Examen éventuel des demandes de réaffectations en cas d'erreur.**  
ATTENTION: l'année dernière par exemple pour nombres d'entre vous certaines académies n'avaient pas tenu compte des vœux liés
- **Intervention directe auprès du Rectorat chaque fois que cela est nécessaire**
- **Préparation de la phase intra-académique.**  
Le SNES de Bordeaux vous mettra en relation avec les responsables de votre nouvelle académie et transmettra votre dossier. ATTENTION : depuis 1998, la gestion dite « déconcentrée » du mouvement fait que certaines académies n'ont pas toujours les mêmes règles.

## Répartition des sièges en CAPN pour toutes les catégories

(Certifiés, agrégés, chaires sup, CPE, COPsy) - élections professionnelles déc. 2014



## SOMMAIRE

### Page 1

- ▶ Edito
- ▶ Barres d'entrée dans l'acad

### Page 2

- ▶ Mutations : ce que le SNES fait pour vous
- ▶ Répartition des sièges en CAPN

### Page 3

- ▶ Elections au conseil d'école
- ▶ Contacter le SNES

### Page 4

- ▶ Stage sur vos droits et dossiers de première affectation

### Pages 5 et 6

- ▶ Bulletin d'adhésion

## Élections au conseil d'école de l'espe 4 novembre :

Le 4 novembre prochain auront lieu les élections partielles au conseil d'école de l'ESPE. Il s'agit en effet de remplacer les anciens représentants des usagers titularisés à la rentrée et mutés dans le cadre de leur 1ère affectation.

Plusieurs sièges sont donc à pourvoir dans cette instance décisionnaire chargée de voter notamment le budget de fonctionnement de l'ESPE ainsi que les maquettes de formation. La FSU (Le Snes est un des syndicats de la fédération) a toujours été largement majoritaire. Ces élus sont les seuls à faire remonter efficacement vos revendications et à défendre, face aux autres membres désignés de l'administration à chaque conseil, les exigences d'une formation de qualité.

La tentation est grande dernièrement pour la direction de transformer le CE en simple chambre d'enregistrement. La preuve en est le peu d'entrain dont elle fait preuve pour favoriser la participation. A ce titre, cette élection est entachée de graves anomalies :

- ▶ tous les inscrits à l'UBM, à savoir le plus gros contingents de stagiaires sont exclus du scrutin car non-inscrits à l'UB. Ils font donc les frais d'une fusion douloureuse. En revanche tous les inscrits en DU complémentaires sont électeurs.
- ▶ refus du vote électronique ou par correspondance
- ▶ vote sur un jour, excluant de fait tous les électeurs qui ne seraient pas en formation
- ▶ placement des urnes confidentiels

Compte tenu des enjeux, toutes personnes qui souhaitent être candidates peut le devenir en joignant le SNES au 06.85.87.29.04

# CONTACTER LE SNES

## SNES - S3 DE BORDEAUX

Responsables du secteur stagiaires au SNES  
de l'académie de Bordeaux

Alain Billate - Hugo Lassalle  
06 85 87 29 04  
stagiaires@bordeaux.snes.edu

*Pour les mutations appeler le*  
05 57 81 62 40

138 rue de Pessac 33000 Bordeaux  
Tél. 05 57 81 62 40  
Fax : 05 57 81 62 41  
Courriel : s3bor@snes.edu  
www.bordeaux.snes.edu  
twitter : @SNESBordeaux

Permanences au SNES Bordeaux  
du lundi au jeudi de 14h à 17h30  
le vendredi de 14h à 17h

Vous pouvez  
joindre aussi  
nos sections  
départementales

### SNES - S2 DORDOGNE

Bourse du Travail  
rue Bodin 24000 Périgueux  
Tél. 05 53 05 17 58  
Fax : 05 53 05 17 57  
Port. 06 12 51 76 70  
snes24@orange.fr  
twitter : @Snes24

### SNES - S2 GIRONDE

138 rue de Pessac  
33000 Bordeaux  
Tél. 05 57 81 62 44  
Port. 06 85 87 29 17  
s2gironde@bordeaux.snes.edu  
<http://snes33.free.fr/index.html>

### SNES - S2 LANDES

Maison des syndicats  
97 place caserne Bosquet  
40000 Mont de Marsan  
Tél. 05 58 93 39 35  
Fax : 05 58 05 92 65  
Port. 06 85 34 35 87  
snes40@orange.fr

### SNES S2 LOT ET GARONNE

14 rue Jean Terles  
47000 Agen  
Tél/Fax : 05 53 47 13 47  
Port. 06 07 55 96 39  
snes47@wanadoo.fr

### SNES - S2 PYRÉNÉES ATLANTIQUES

11 avenue Edouard VII 64000 Pau  
Tél/Fax : 05 59 84 22 85  
Port. 06 85 34 15 07  
snes-64@bordeaux.snes.edu

# Stages sur vos droits et le dossier de 1ère affectation (mutations)

Participer à un stage d'information syndicale est un droit et personne ne vous en tiendra rigueur mais vous devez renvoyer une demande d'autorisation d'absence (*minimum 1 mois avant la date du stage*) à M. le Recteur sous couvert du chef d'établissement si vous avez cours ou du directeur de l'ESPE si vous êtes en formation.

## Programme du stage à Mérignac

9 h30 - 11h30 : Retour sur les conditions de stage - Titularisation et procédure d'alerte - Droits syndicaux et santé

11 h 30 – 12 h30 : Carrière et évaluation des enseignants

14 h – 16h30 : mutations et 1ère affectation



## Modèle de demande d'autorisation d'absence

NOM , Prénom  
Grade et fonction  
Établissement

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Bordeaux  
s/c de Monsieur le Chef d'établissement (si vous faites des cours durant la période)  
s/c du directeur de l'ESPE (si vous êtes en formation)

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11/01/1984; alinéa 7 portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé du ..... au ..... pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à .....

Il est organisé par la section académique du SNES sous l'égide de l'IRHSES

A .....le .....  
Signature.

(1) Nom et fonction du chef d'établissement, cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique

*A retourner, dès réception, à la section académique du SNES – 138 rue de Pessac – 33 000 Bordeaux  
(vous pouvez vous inscrire directement par mail à [s3bor@snes.edu](mailto:s3bor@snes.edu) en indiquant la date du stage ainsi que vos coordonnées)*

Nom : Prénom :

Catégorie : Agrégé  certifié  CPE  Discipline :

Etablissement d'exercice :

Tél : Email :

### **Participera au stage**

- du mercredi 16 novembre à Mérignac - ESPE - de 9h30 à 16h30
- du jeudi 17 novembre à Mérignac - ESPE - de 9h30 à 16h30
- CPE** du jeudi 17 novembre à Bordeaux - Siège du SNES - de 9h30 à 13h